

Homologations et conformités

ISO 3452-2
GE
SAFRAN
EADS
ROLLS ROYCE
PRATT & WHITNEY
QPD-AMS 2644

Fabricant SHERWIN (USA) / NDT-EUROPA (NL)

Description / Application :

Produit concentré diluable à l'eau, pour l'élimination en surface de l'excès des pénétrants à post émulsion.

Produit(s) associé(s) : Dégraissant N120, DR-62

Nettoyant N106A, DR-60

Révélateur D-100, D-106

Révélateur poudre sèche D-90G

Tous pénétrants à post-émulsion Sherwin RC-XX

MISE EN OEUVRE

1. Par pulvérisation :

Une solution très diluée de ER-83B est alors suffisante (de 0,1 % à 3 %), une concentration plus importante peut néanmoins être utilisée (5% en aérosol).

La concentration est à déterminer selon :

- Le résultat du prélavage,
- L'état de surface,
- L'affinité du pénétrant pour la surface de la pièce,
- La force de la pulvérisation,
- La durée de contact de la solution (temps de lavage + temps écoulé avant rinçage).

2. Par immersion :

Il est recommandé de procéder à un prélavage pour éliminer le plus possible de pénétrant en excès par action mécanique. Ensuite, on plonge les pièces dans une solution de ER-83B, on les laisse égoutter et on les rince à l'eau.

Note 1 : Il n'est pas nécessaire d'agiter les pièces pendant l'immersion, ni d'agiter l'émulsifiant. Comme il n'y a aucune agitation ou action mécanique autre que le mouvement d'entrée et de sortie, plus le rinçage final, une solution plus concentrée que par pulvérisation est nécessaire pour éliminer le pénétrant. La concentration habituelle est de 5 à 20 %, mais, selon le cas, des solutions plus diluées ou plus concentrées peuvent être utilisées.

Note 2 : On doit surveiller régulièrement la concentration du ER-83B. La tension superficielle du mélange étant très basse, l'eau s'évapore sensiblement plus vite qu'on ne l'observe avec de l'eau pure. Il faut donc ajouter régulièrement de l'eau, car une concentration accrue entraîne évidemment une activité plus grande de l'émulsifiant. La concentration d'émulsifiant dans l'eau peut être mesurée par un réfractomètre. En outre, la solution de ER-83B doit être surveillée quant à sa teneur en pénétrant, car la contamination par le pénétrant interfère avec le processus d'émulsification et au bout d'un certain temps, il est nécessaire de remplacer le bain de ER-83B. Un bullage est utile pour oxygéner le bain et éviter ainsi les odeurs des bactéries anaérobies.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Très faible teneur en halogènes et soufre
Compatible avec tous métaux et certaines matières synthétiques
Capacité anti-corrosion incluse

Recommended dilution :

- Immersion : < 20 % (maximum homologated 30%)
- Spraying : 0,1 to 3 %

Biodégradabilité

Selon le test de biodégradabilité en milieu aérobie et les critères OCDE 302 B, le ER-83B a montré des aptitudes à la biodégradabilité ultime inhérente. L'échantillon de ER-83A est donc 'intrinsèquement biodégradable sans préadaptation' et fait preuve en outre d'une biodégradabilité ultime intrinsèque selon les critères de l'OCDE extrapolés à un produit fini.

Le résultat est donc positif (biodégradabilité >70%) mais cela ne signifie aucunement que les effluents de ER-83B peuvent être rejetés dans les milieux naturels ; en revanche un rejet des effluents en station de traitement des eaux est parfaitement envisageable : contactez l'entité gérant les réseaux d'eaux usées de votre localité.

Aspect	liquide vieux rose
Teneur en eau maxi	2%
Point éclair	> 93°C
Viscosité	29 mm ² /s +10 % à 38°C

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

1 Date : 04-07-2017 Rédigé et vérifié par : F. Héron

Transport / Manipulation : voir Fiche de Données de Sécurité (FDS).

Stockage : Garder à l'abri de l'humidité.

Température limite : 0°C à 50°C.

Garder les emballages fermés entre chaque prélèvement.

Cette fiche annule et remplace la précédente.

Les informations de cette notice sont données de bonne foi mais n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent par conséquent aucun engagement, ni aucune garantie de notre part, notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Les données qui y sont exposées rendent compte d'essais effectués par SOCOMORE qui se réserve par ailleurs le droit d'apporter des modifications techniques au produit. Ces données ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour l'adéquation du produit à chaque cas déterminé. Nous vous invitons à vérifier dans tous les cas la législation locale applicable à l'utilisation de notre produit. Nos services sont à votre disposition pour information.